

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,  
attribue le label EDUFORM  
sur proposition des commissions nationales de labellisation EDUFORM du 07/12/2021 et du 13/12/2022

## Au GRETA-CFA de l'Aude et des Pyrénées Orientales

de l'académie : Montpellier  
Sis : Rue Charles Blanc  
66000 PERPIGNAN

n° Siren : 196600142

n° Siret : 19660014200059

n° de Déclaration d'activité : 9166P008466

n° d'enregistrement : 07-12-21QA02

au vu de sa conformité aux exigences requises par le référentiel support du label pour les catégories d'actions suivantes :

- actions de formation (L.6313-1 1°),
- bilans de compétences (L.6313-1 2°),
- actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) (L.6313-1 3°),
- actions d'apprentissage réalisées dans le cadre du contrat d'apprentissage (L.6313-1 4°).

Le label initialement attribué le 08/12/2021 pour une durée de trois ans pour les catégories d'action susmentionnées est étendu à la liste des sites du périmètre de labellisation ci-après en application de la réglementation en vigueur <sup>(1)</sup>, suite à la décision arrêtée le 15/12/2022 et publiée au Bulletin officiel n° 1 du 05/01/2023.

Cette extension de périmètre s'applique également à la certification QUALIOPi délivrée le 08/12/2021 pour les mêmes actions au vu de la réglementation en vigueur <sup>(2)</sup> et de la conformité du GRETA-CFA des Pyrénées Orientales avec les exigences du référentiel national qualité, prévu à l'article L.6316-3 du code du travail.

**Les validités du label et de la certification expireront le 07/12/2024.**

Fait à Paris, le 25/01/2023

Pour le ministre et par délégation  
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire  
et par délégation  
La cheffe du service de l'instruction publique  
et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général

Rachel-Marie PRADELLES-DUVAL

### Sites du périmètre de labellisation :

Collège les Albères - ARGELES SUR MER  
Collège Jean Moulin - ARLES SUR TECH  
Collège Cerdanya - BOURG MADAME  
Collège Saint Exupéry - BRAM  
Collège Pau Casals - CABESTANY  
Collège de l'Alaric - CAPENDU  
Collège Emile Alain - CARCASSONNE  
Collège André Chénier - CARCASSONNE  
Collège Grazaillies - CARCASSONNE  
Collège Le Bastion - CARCASSONNE  
Collège Varsovie - CARCASSONNE  
Collège Jules Verne - CARCASSONNE  
Collège Blaise d'Auriol - CASTELNAUDARY  
Collège des Fontanilles - CASTELNAUDARY  
Collège Jean Amade - CERET  
Collège Antoine Pons - CHALABRE  
Collège Jean-Baptiste Bieules - COUIZA  
Collège les Mailheuls - COURSAN  
Collège Antoine Courrière - CUXAC CABARDES  
Collège Paul Langevin - ELNE

Collège Pierre de Coubertin - FONTROMEU ODEILLO VIA  
Collège Joseph Anglade - LEZIGNAN CORBIERES  
Collège Rosa Parks - LEZIGNAN CORBIERES  
Collège Joseph Delteil - LIMOUX  
Collège Christian Bourquin - MILLAS  
Collège Georges Brassens - NARBONNE  
Collège de Cité - NARBONNE  
Collège Jules Ferry - NARBONNE  
Collège Victor Hugo - NARBONNE  
Collège Montesquieu - NARBONNE  
Collège Madame de Sévigné - PERPIGNAN  
Collège La Garrigole - PERPIGNAN  
Collège Jean Macé - PERPIGNAN  
Collège Marcel Pagnol - PERPIGNAN  
Collège Jean Rous - PIA  
Collège la Nadière - PORT LA NOUVELLE  
Collège de la Côte Vermeille - PORT VENDRES  
Collège Gustave Violet - PRADES  
Collège Michel Bousquie - QUILLAN  
Collège Pierre et Marie Curie - RIEUX MINERVOIS

Collège Joffre - RIVESALTES  
Collège Pierre Mendès France - SAINT ANDRE  
Collège Alice et Jean Olibo - SAINT CYPRIEN  
Collège Jean Memoz - SAINT LAURENT DE LA SALANQUE  
Collège Joseph Calvet - SAINT PAUL DE FENOUILLET  
Collège Corbières Maritimes - SIGEAN  
Collège Pierre Moréto - THUIR  
Collège François Mitterrand - TOULOUGES  
Collège Gaston Bonheur - TREBES  
Lycée Christian Bourquin - ARGELES SUR MER  
Lycée Rosa Luxembourg - CANET EN ROUSSILLON  
Lycée Charles Cros - CARCASSONNE  
Lycée Paul Sabatier - CARCASSONNE  
Lycée Général et Technologique Jules Fil - CARCASSONNE  
Lycée agricole Pierre Paul Riquet - CASTELNAUDARY  
Lycée Germaine Tillion - CASTELNAUDARY  
Lycée Déodat de Sévère - CERET  
Lycée Climatique Pierre de Coubertin - FONTROMEU ODEILLO VIA  
Lycée Ernest Ferroul - LEZIGNAN CORBIERES  
Lycée Jacques Ruffié - LIMOUX

Lycée Lacroix - NARBONNE  
Lycée Louise Michel - NARBONNE  
Lycée François Arago - PERPIGNAN  
Lycée Léon Blum - PERPIGNAN  
Lycée LPO Jean Lurçat - PERPIGNAN  
Lycée Aristide Maillol - PERPIGNAN  
Lycée EREA Joan Miro - PERPIGNAN  
Lycée Pablo Picasso - PERPIGNAN  
Lycée Charles Renouvier - PRADES  
Lycée Edouard Herriot - QUILLAN  
Lycée des métiers du bâtiment Alfred Sauvy - VILLELONGUE DELS MONTS  
La Boutique du Greta-CFA - PERPIGNAN  
Site Codalet - CODALET  
Site CCAS Estagel - ESTAGEL  
Site Salle M. GIPULO Louis - ILLE SUR TET  
Site du Boulou - LE BOULOU  
Site CEMEA ER2C - PERPIGNAN  
Site SCI Lara - PERPIGNAN  
Site Vigi Formation - PERPIGNAN  
Site UDSIS - SAINT CYPRIEN

<sup>1</sup> Réglementation du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse:

Décret n° 2017-239 du 24 février 2017 relatif à la création du label qualité « EDUFORM » - Décret n° 2019-1390 du 18 décembre 2019 portant modification du label qualité « EDUFORM » prévu aux articles D. 122-9-1 et D. 122-9-2 du code de l'éducation - Décret n° 2020-1295 du 23 octobre 2020 relatif à l'adaptation temporaire des dispositions relatives au label qualité « EDUFORM » - Arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux conditions d'attribution et de retrait du label « EDUFORM » (MENE1932128A) - Arrêté du 23 octobre 2020 portant adaptation des modalités de délivrance, de surveillance et de durée du label « EDUFORM » en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 - Arrêté du 6 janvier 2021 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance pour l'attribution du label « EDUFORM »

<sup>2</sup> Réglementation du ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion :

Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle - Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences - Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs prévues à l'article R. 6316-3 du code du travail - Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs.



